



SNES-FSU de Grenoble  
16 avenue du 8 mai 1945 - BP 137  
38 403 St Martin d'Hères cedex  
Tél : 04.76.62.83.30  
Mél : s3gre@snes.edu

# Congrès académique 8 et 9 février

## *La part de chacun-e*

Notre congrès d'étude a lieu tout bientôt, les mercredi et jeudi 8 et 9 février 2017, autour des thèmes de liberté pédagogique, management et syndicalisme. **Benoît Teste, notre nouveau secrétaire général adjoint S4 et Denis Paget, ancien co-secrétaire général du Snes, aujourd'hui membre du CSP** (conseil supérieur des programmes), accompagneront nos travaux. L'objectif de ce congrès est de prendre un temps un peu déconnecté pour réfléchir comment, ensemble, être mieux acteur et libre dans nos métiers ; pas « indépendant », mais riche de nos expériences et savoir-faire professionnels, ces éléments-mêmes qui font que nous pouvons légitimement être fier de construire demain ! Pris en tenailles entre toujours plus de prescriptions, bien souvent tatillonnes - n'en déplaise à certains secrétaires nationaux de syndicats de personnels de direction - des injonctions multiples, voire contradictoires, nous proposons de travailler les concepts de liberté pédagogique, de compétences, d'interdisciplinarité, de travail en équipe et aussi de management. Nous devons interroger les fonctions d'encadrement et l'usage qui en est fait pour transformer nos métiers.

Ce temps fort doit nous permettre aussi de renforcer notre outil syndical : c'est notre bien

commun ; donc continuer à proposer, et plus que jamais la syndicalisation à tous celles et ceux qui hésitent encore, ont remis à plus tard... Inciter le plus grand nombre à venir au congrès, à prendre ce temps de réflexion sur notre travail. Parce que c'est à nous d'avoir la parole, d'être à l'offensive sur nos métiers ; c'est notre affaire !

Nous le savons, plus encore cette année, la situation est difficile : la réforme du collège met les collègues en situation de grande tension, des effectifs partout en hausse, un lycée qui s'essouffle, des relations avec les parents qui se durcissent vite quand leur rapport souvent complexe à l'école est instrumentalisé.

Dans ce contexte, quelle est la nature du syndicalisme que nous voulons construire pour y trouver des réponses ? Comment chacun, chacune peut-il/elle y trouver sa place, y apporter sa part et ses questions pour construire ce collectif dont nous avons tant besoin ?

Soyons très nombreux-ses les 8 et 9 février !

*Corinne Baffert,  
Secrétaire générale académique*



SNES-FSU de Grenoble

16 avenue du 8 mai 1945 - BP 137

38 403 S<sup>t</sup> Martin d'Hères cedex

Tél : 04.76.62.83.30

Mél : s3gre@snes.edu

# Congrès académique du SNES-FSU

## 8 et 9 février 2017

Le secrétariat académique

à .....

délégué(e) au Congrès académique du SNES-FSU au titre\*

- du collège, lycée.....

- du bureau départemental de .....

- de la Commission administrative académique

## CONVOCATION

( à joindre à la demande d'autorisation d'absence )

Cher(e) collègue,

Tu es prié(e) d'assister au congrès académique qui se tiendra à la Bourse du Travail de Grenoble - avenue de l'Europe, face à Grand'Place - le mercredi 8 et au lycée Mounier de Grenoble le jeudi 9 février 2017.

Bien cordialement,

Corinne Baffert

Secrétaire générale académique du SNES-FSU

\* Rayer les mentions inutiles

# Organisation du Congrès académique

## Modalités pratiques

### *Qui peut participer à ce congrès d'étude?*

Le congrès académique est l'instance dirigeante de la section académique. Il est constitué des membres de la CA académique en cours de mandat, des membres titulaires des bureaux de S2 qui ne seraient pas membres de la CA, et des délégués de S1 (sections d'établissements). Nous organisons ce congrès d'étude pour permettre un temps de travail et de réflexion sans être tenus par la nécessaire élaboration de mandats. Tout syndiqué à jour de sa cotisation peut assister au congrès et y prendre la parole dans les limites fixées par le congrès. Il n'a toutefois pas la qualité de délégué.

En pratique chaque S1 désigne son (ou ses) représentant(s) ; lorsqu'il y a plus d'un délégué, ou lorsque le délégué potentiel est déjà membre du congrès au titre de la CA académique, pensez à favoriser la diversité catégorielle.

### *Pensez à prévenir de votre venue*

Pensez à nous renvoyer très vite le coupon-réponse avec les renseignements nécessaires pour les repas et l'hébergement : autant ces aspects peuvent paraître secondaires quand tout est bien prévu et organisé, autant ils deviennent cruciaux si l'on s'aperçoit au dernier moment qu'il manque 30 repas et 12 lits. Un mél à la section académique (s3gre@snes.edu) donnant les mêmes informations peut faire l'affaire.

Vous trouverez sur cette page et ci-contre les documents nécessaires (convocation, coupon) à photocopier autant de fois que souhaité, pour chacun des participants au congrès.

**COUPON D'INSCRIPTION** *Merci d'informer dès que possible le S3 pour la gestion des repas et de l'hébergement*

NOM, Prénom .....

Établissement .....

Prendra le repas* de	mercredi midi	OUI	NON
	mercredi soir	OUI	NON
	jeudi midi	OUI	NON

**Possibilités d'hébergement** : contacter le S3 le plus tôt possible pour obtenir les réservations souhaitées.

\* *Rayer les mentions inutiles*

# Projet de déroulement du congrès d'étude

Attention, deux lieux différents mercredi et jeudi !

**Mercredi 8 février 2017 :  
bourse du travail de Grenoble**

9h30 à 10h : accueil

10h à 10h30 : Présentation : Corinne Baffert, et situation générale : Benoît Teste

10h30 à 12h : Intervention de Denis Paget : les arcanes entre conception des programmes et mise en œuvre, « produits finis » dans nos établissements.

12h à 14h : repas convivial

14h à 16h : Débat : liberté pédagogique, travail en équipe, interdisciplinarité, conseil pédagogique...

16h à 17h45 : Débat : management, fonctions d'encadrement, conseil pédagogique, intervention syndicale...

18h : apéritif dînatoire

**Jeudi 9 février 2017 : lycée Mounier**

9h à 9h30 : accueil

9h30 à 12h : Intervention de Benoît Teste sur le syndicalisme porté par le Snes (un peu d'histoire !), notre situation (observatoire de la vie syndicale), notre projet (École et carrières), les enjeux des élections professionnelles..., suivie d'un débat

**12h à 13h : repas convivial**

13h à 16h30 : Et notre académie ?

Intervention de Jacques Agnès sur notre situation syndicale. Poursuite du débat autour du projet d'École et de l'outil syndical.

